



CONCESSION RELATIVE
AU STADE NAUTIQUE METROPOLITAIN A MERIGNAC

FICHE MODIFICATIVE

N° 0 1 0 A

A. DEMANDE DE MODIFICATION

A.1. ORIGINE DE LA MODIFICATION

Demande du Déléguant

Proposition du Déléguataire

Changement de législation

A.2. LIBELLE DE LA MODIFICATION

Modification de l'aménagement à l'arrière du Waterjump

A.3. DESCRIPTIF DE LA MODIFICATION:

La Personne Publique souhaite que le talus qui jouxte le Waterjump soit prolongé au sud pour se retrouver en symétrie de celui situé dans l'emprise du Projet. Ce talus a été prolongé sur le plan des aménagements extérieurs et versé au PCM2 déposé en mairie le 05/04/2022. La création de ce talus ne rentrant pas dans l'emprise du projet, un chiffrage pour apport de terre, mise en forme du talus et végétalisation est donc proposé.

A.4. DOCUMENTS CONTRACTUELS IMPACTES

1 : A-Pièces PCM2 "09- 2.02_PCM2 - PLAN MASSE - plan aménagement des extérieurs "

B. FICHE FINANCIERE

B.1. IMPACT SUR L'INVESTISSEMENT

en € HT valeur 5 décembre 2019

Honoraires MOE	0,00
Montant des travaux	25 005,75
Frais de Maîtrise d'Ouvrage	2 500,58
Total	27 506,33

Nota bene : Le chiffrage ne prend pas en compte les coûts de mise au point juridique et financière de l'avenant qui intégrera cette modification.

B.2. IMPACT SUR LE DELAI DE REALISATION

Impact sur la date de Mise à Disposition Réelle

sans objet

Nota bene : L'impact global des modifications sur les délais de réalisation, prévus au Contrat, sera déterminé au plus tard trois mois avant la Date Contractuelle de Mise à Disposition Contractuelle, pour tenir compte des incidences des délais, en particulier la validation tardive des FM, de l'ampleur de l'ensemble des modifications qui ont été ou seront approuvées et des interactions possibles entre elles.

B.3. IMPACT SUR LA COMPENSATION FINANCIERE VERSEE AU DELEGATAIRE PAR LE DELEGANT

Impact sur la Compensation Forfaitaire d'Exploitation 1 (CFE1)	0,00
Impact sur la Compensation Forfaitaire d'Exploitation 1 (CFE2)	0,00

B.4. PIECES JOINTES

1 : Annexe I :09- 2.02_PCM2 - PLAN MASSE - plan aménagement des extérieurs

B.5. VALIDITE DE LA FICHE FINANCIERE ET DU MÉMOIRE DETAILLE

Etabli par : Coentint Aubry
le 26/08/2022
Durée de validité de la fiche financière : 30 jours après émission
Date limite de validité de la fiche financière : 25/09/2022

Le Déléguataire

Visa

C. VALIDATION DE LA MODIFICATION

C.3. VISA DE LA FICHE MODIFICATIVE

Etabli par

le:

Le Déléguant

Visa



CONCESSION RELATIVE
AU STADE NAUTIQUE METROPOLITAIN A MERIGNAC

MÉMOIRE DÉTAILLÉ

N° 0 1 0 A

DETAIL DE LA MODIFICATION - CONCEPTION

Les plantations prévues seront les suivantes :

- Salvia microphylla 40/60
- Pennisetum orientale 1L
- Nepeta x faassenii en godet
- Rosmarinus repens 1L
- Gaura lindheimerii 1L

DETAIL DE LA MODIFICATION - TRAVAUX

Voir ci-avant

DETAIL DE LA MODIFICATION - FLUIDES

Sans impact

DETAIL DE LA MODIFICATION - DELAIS

Sans impact

DETAIL DE LA MODIFICATION - MAINTENANCE GER

Sans impact

DETAIL DE LA MODIFICATION - SERVICE PUBLIC ET EXPLOITATION COMMERCIALE



CONCESSION RELATIVE
AU STADE NAUTIQUE METROPOLITAIN A MERIGNAC

FICHE FINANCIERE

N° 0 1 0 A

DETAIL DE LA MODIFICATION - INVESTISSEMENT

IMPACT SUR L'INVESTISSEMENT	QT	UNITE	PU	TOTAL
ETUDES				
Honoraires Bureau d'étude technique	1	ens		0,00 €
Honoraires Architecte	1	ens		0,00 €
Honoraires Entreprise	1	ens		0,00 €
TOTAL ETUDES				0,00 €

TRAVAUX				
Terrassement en remblais du talus avec mise à la côte	350	M3	33,60 €	11 760,00 €
Mise en place d'une toile tissée et couvre sol en godets à raison de 4u/m2	406	m2	32,63 €	13 245,75 €
				0,00 €
				0,00 €
				0,00 €
				0,00 €
				0,00 €
				0,00 €
				0,00 €
				0,00 €
				0,00 €
				0,00 €
TOTAL TRAVAUX avec option 1				25 005,75 €

DETAIL DE LA MODIFICATION - MAINTENANCE GER

IMPACT SUR LA DUREE DU CONTRAT	P1	P2	P3	Total
TOTAL PAR POSTE	- €	- €	- €	
TOTAL GENERAL				- €